



Chers Citoyens et Citoyennes,

Pour la seconde fois depuis le début de mon mandat, j'ai le privilège de m'adresser à vous en ce début de nouvelle année.

Janvier 2023

D'abord, je vous souhaite une très bonne année 2023. Santé! Bonheurs! Et Bienveillance! Que cette année en soit une d'implication de tous pour continuer de vitaliser et énergiser notre village de toutes sortes de façons.

L'année 2022 aura été une année bien remplie grâce au travail de l'ensemble du Conseil Municipal. Je remercie vos conseillers et conseillères qui ont su répondre présents, se sont investis dans les différentes missions pour lesquelles ils se sont engagés.

Lors du dépôt du budget 2022, le nouveau conseil avait pris la décision de ne pas augmenter les taxes des contribuables. La dernière année nous a donné le temps et l'opportunité de procéder à une analyse très serrée de chacune des dépenses de la municipalité. Cet exercice nous a permis de rediriger une partie des deniers publics pour en tirer le maximum possible.

Pour réaliser nos objectifs communs, nous avons vite constaté l'importance d'une administration forte et efficace. Je vous rappelle que nombreuses personnes se sont succédé à la direction générale aux cours des 5 dernières années. Aujourd'hui, du point de vue administratif, tout semble indiquer que nous avons réussi à stopper l'hémorragie. Avec l'embauche d'une directrice au service de l'urbanisme et de l'environnement, nous croyons avoir complété l'équipe de notre très dynamique directrice générale Mme Louise Trottier. Notre municipalité a grandement besoin de cette stabilité pour continuer à avancer. Le climat de travail s'est aussi grandement amélioré et comme mairesse, j'en suis particulièrement fière.

Afin d'améliorer nos infrastructures et activités de loisirs, nous avons dû rester bien informés de toutes les subventions et aides financière rendues disponibles par nos gouvernements. Comme vous le savez, notre municipalité n'a aucune dette, nos projets sont financés à même notre surplus ou notre fonds de roulement, ce qui exige de nous une très grande rigueur.

#### **Ainsi nos principales réalisations depuis le début de notre mandat sont:**

- L'aménagement de notre cœur villageois, avec le plateau sportif, le parc de jeux pour enfants et, dès ce printemps, le marquage de la traverse piétonnière;
- L'installation d'afficheurs de vitesse aux entrées de la municipalité;
- L'aménagement du stationnement au quai du nord;
- L'achat de nouveaux quais;
- Une première assemblée citoyenne, afin d'initier une tradition d'informer nos citoyens;
- L'élaboration d'un plan stratégique, suite à la consultation des citoyens et organismes de notre municipalité;
- La mise en place d'une infolettre saisonnière (à venir au printemps) ;
- La mise à jour du matériel informatique de l'administration municipale;
- La réorganisation du bureau administratif et le recrutement de personnel;
- L'adoption de mesures de protection de nos lacs.

Notre municipalité vit chaque jour grâce à l'activité de ses habitants. Notre volonté est de poser des actions qui permettront à tous de bénéficier de services de qualité, de lieux de rassemblement adaptés et de milieux de vie sécuritaire.

Notre planification stratégique entre dans sa deuxième phase soit la concrétisation et priorisation de nos objectifs à atteindre pour les années futures.

Il est important de continuer à préserver notre petit paradis : la qualité de l'eau de nos quatre lacs notamment, les forêts et les bandes riveraines sont aussi des milieux très fragiles. Nous ne pouvons

rien tenir pour acquis. Chaque petit geste environnemental, chaque décision et chaque action de chacun d'entre nous a un impact important pour nous tous, pour la communauté et pour les générations futures. En ce sens, nous relançons les efforts de protection de la bande riveraine et de mise à niveau des installations septiques et de vigilance à l'égard des espèces envahissantes.

Pour 2023, nous avons prévu beaucoup d'améliorations au niveau de la bibliothèque afin d'en faire un espace commun plus accessible et mieux équipé pour les besoins de notre population. Nous désirons aussi offrir l'accès à nos citoyens à des espaces de travail dans le bâtiment du centre municipal. De plus la municipalité possède un gymnase très bien aménagé auquel nous avons l'intention de redonner un meilleur accès afin d'en augmenter l'achalandage. Avec l'aménagement du plateau sportif et du parc pour enfants, nous voulons dynamiser notre cœur villageois et ainsi favoriser les rencontres et la santé de nos citoyens. Un projet d'installation de modules pour personnes plus âgées est aussi à l'étude.

J'aimerais aussi souligner que notre municipalité doit dépenser environ 7 500\$ annuellement pour s'associer au complexe sportif de St-Adèle. Nous invitons notre population à profiter au maximum de ces installations.

Je ne peux aussi passer sous silence la grande inquiétude du conseil de ville concernant la survie de notre magasin général et de notre restaurant. Soyez assurés que nous suivons le dossier de très près, et que nous avons la ferme intention de supporter les efforts de notre communauté pour sauver notre magasin général qui est d'une importance économique capitale pour nous tous.

Notre village a particulièrement besoin de l'implication bénévole de ses citoyens. Nos diverses associations seront appelées à jouer un rôle encore plus important pour dynamiser notre village. Nous avons la ferme intention de soutenir nos différents groupes pour augmenter la participation citoyenne et favoriser la créativité et la vitalité du village. **J'en profite pour remercier les bénévoles actuels pour leur implication dans l'organisation d'évènements qui nous permettent de bien vivre ensemble dans un endroit stimulant.**

Pour l'année 2023, nous ne comptons pas ralentir le rythme. En revanche, comme pour chacun d'entre vous, notre municipalité subit de toutes parts les impacts de l'inflation. Tout coûte plus cher : les services de secours (police et pompiers), les travaux effectués par les contracteurs, l'huile à chauffage, les salaires, etc.

**Pour cette raison, la municipalité ne peut plus supporter un gel de taxe. Nous nous devons d'augmenter le compte de taxe de 5%, ce qui se compare avantageusement aux autres municipalités de notre MRC.**

Soyez assurés qu'en 2023, la même rigueur budgétaire sera de mise. Maintenir une stabilité des services offerts, dépenser selon nos moyens, afin de nous assurer de ne pas avoir d'ambitions démesurées pour nos moyens et respecter la capacité de payer de tous les contribuables de Lac-des-Seize-Îles.

Au plaisir de vous revoir en 2023!

**Corina Lupu, Mairesse**



Lac-des-Seize-Îles

Janvier 2023

Le conseil municipal de Lac-des-Seize-Îles présente son deuxième budget, au montant de 1 180 518 \$, qui a été adopté lors de la séance spéciale du conseil du 13 décembre 2022.

Nous avons promis de mener notre municipalité vers la santé financière et nous avons réussi dans la mesure de ce qui était sous notre contrôle.

Le Conseil a encore une fois choisi d'appuyer pleinement les demandes des organismes communautaires, environnementaux et commerciaux qui ont été déposées, à savoir le Nouveau Défi, le Projet de lutte contre le myriophylle dirigé par Jean Louis Courteau et la Coopérative Gestion 16 Îles. Aucune demande n'a été présentée par les comités des arts et de la culture ou des loisirs ou par les Amis du lac.

Le Conseil appuie les efforts de restructuration par le CA de la Coopérative des 4 pôles et une disposition d'aide financière est incluse dans ce budget pour soutenir les opérations du restaurant et de la boutique générale. Toutefois, cette aide fera l'objet de discussions supplémentaires en début d'année.

Nous nous étions engagés à évaluer les dépenses en fonction de leur coût et de leur efficacité, dans une perspective de bonne gestion des fonds publics. Le résultat est une réduction des dépenses administratives, de communications, permettant une diminution de 14% dans ce poste budgétaire.

De plus, les membres du Conseil ont aussi choisi de ne pas indexer leur salaire comme prévu au règlement et ce pour une deuxième année consécutive.

En revanche, la municipalité doit faire face à des dépenses incompressibles : la sécurité publique et l'hygiène du milieu ont augmenté de 22% alors que notre quote part de la MRC pour les matières résiduelles a augmenté de 45%.

Depuis 2019, le taux de taxation est gelé à 0,89 \$/100, ce qui a mis les citoyens à l'abri des augmentations de l'indice de consommation, une tendance qui, bien qu'agréable, n'est pas soutenable pour une municipalité.

Dans le contexte inflationniste actuel, certaines municipalités de la MRC des Pays d'en Haut ont augmenté leurs taxes jusqu'à 8 % et plus.

Votre conseil municipal a pris acte du taux de taxation élevé imposé à ses citoyens et a réussi à produire un budget équilibré avec une augmentation de 5% du taux de taxation.

Notre plan triennal d'investissement pour les années 2023-2024-2025 cible des travaux d'asphaltage et de voirie corrective (Dion, du Parc, Brin, Chemin Millette), de nouvelles structures pour mieux gérer les matières résiduelles, des projets de plein air (sentiers pédestres et de ski de fond), la numérisation des archives, l'installation de bornes de recharge électrique et bien sûr les travaux du barrage entre le Lac-des-Seize-Îles et le lac Laurel.

Des audits des infrastructures municipales sont en cours afin de s'assurer de la bonne gestion de nos biens immobiliers et de soutenir les dépenses liées au PTI.

En terminant, je tiens à souligner l'apport inestimable de tous les membres du personnel de la Municipalité qui mettent tout en œuvre pour offrir aux citoyens un service de qualité.

Je tiens également à remercier les membres du conseil municipal pour leurs efforts et le temps qu'ils ont consacré à la préparation de ce budget et à faire de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre.

## Sommaire Budget 2023

<b>Revenus de Fonctionnement</b>	<b>2023 BUDGET</b>
Taxes foncières	978 591
Taxes environnement	26 782
Matières résiduelles	85 961
Compensations tenant lieu de taxes	103
Transferts	3 686
Autres sources de revenus	85 394
<b>Total des Revenus de Fonctionnement</b>	<b>1 180 518</b>

<b>Dépenses de Fonctionnement</b>	
Conseil municipal	117 757
Administration générale	344 112
Sécurité publique	170 929
Transport	237 346
Santé et bien être	500
Hygiène du milieu	128 963
Aménagement, urbanisme et développement	64 054
Loisirs et culture	55 088
Frais de financement	14 300
<b>Autres activités financières</b>	
Remboursement au fonds de roulement	30 953
Affectations au surplus	16 514
<b>Total des Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>1 180 518</b>

<b>Programme Triennal des Immobilisations</b>			
	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Hôtel de ville	112 000	92 500	75 000
Informatique	10 000	10 000	10 000
Église Notre-Dame-de-la-Sagesse	50 000	20 000	20 000
Structures permanentes et aire d'accueil	10 000		
Borne de recharge - véhicules électriques	5 000		
Marina, débarcadère et autre nautique	95 000	25 000	
Parcs, sentiers et équipements sportifs	11 500	3 000	
Remplacement véhicules et équipements			
Voirie: chemins, fossés et pavage	407 500	150 000	140 000
Réfection du barrage	40 000	200 000	200 000
Sécurité publique	2 000		
Urbanisme, développement durable & GMR	25 000	10 000	
<b>Total</b>	<b>768 000</b>	<b>510 500</b>	<b>445 000</b>